

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 avril 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 DAC 43 Subvention (4.000 euros) à l'association Les Amis de Charlotte Delbo (5e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mars 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les Amis de Charlotte Delbo (5e) ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 5^e arrondissement, en date du 14 mars 2013 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno Julliard, au nom de la 9^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 4.000 euros est attribuée à l'association Les Amis de Charlotte Delbo 33 rue Lapepède 75005 Paris pour l'organisation de manifestations pour la commémoration du centenaire de la naissance de Charlotte Delbo en 2013. 71901 2013_01648

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2013 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.